



**Habitat
du Nord**

les Hlm
HABITER MIEUX
bien vivre ensemble

SIEGE SOCIAL

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer
Service eau environnement
Cellule police de l'eau
A l'attention de Monsieur STANISLAVE
62 Boulevard de Belfort – CS 90007
59042 LILLE Cedex

Siège social

10 rue du Vaisseau
CS 30287
59665 Villeneuve d'Ascq cedex
Fax 03 20 43 97 20
contact@habitatdunord.fr

Numéro unique
(siège social et agences)

03 59 75 59 59

Agences

Métropole

1 Place du Général de Gaulle
CS 20044
59790 Ronchin

Flandres Littoral

Résidence Marcel Naeye
2 rue Ernest Lannoy
59430 Saint-Pol-sur-Mer

Hainaut - Val de Sambre

172 avenue Jean Jaurès
CS 20053
59601 Maubeuge cedex

Nos réf. : Fabrice BOUQUET
Tél. 03 20 43 98 07 - Fax 03 20 43 97 30
E-mail : f.bouquet@habitatdunord.fr

Objet : ABSCON – Chemin des Charbonniers
Construction de 23 logements individuels
Dépôt du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

Villeneuve d'Ascq, le 21 août 2014

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser, en trois exemplaires, le nouveau dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau relatif au projet de construction de 23 logements à Abscon.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et dans l'attente du récépissé de déclaration,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Alain PLATTEAU
Directeur Développement

SPE 59 / REÇU LE

21 AOÛT 2014

N° 1128

PJ : 3 dossiers

membre du Groupement

OXALIA

DELPHIS
HABITAT & INNOVATION

EURHO-GR
Plan de habitat responsable

**ENGAGEMENT
DE SERVICE
QUALIBAIL**
REF. 113
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

**HABITAT
REUN**
100 ans de
habitat social

www.habitatdunord.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

Monsieur le Directeur
de HABITAT DU NORD
Immeuble « Le Ventôse »
10, rue du Vaisseau

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

RECOMMANDE AVEC AR

1623/RE

Lille, le - 4 DEC. 2014

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé, en date du 21/08/2014, un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement relatif aux :

« **Construction de 23 logements individuels et viabilisation de 10 lots libres sur la commune d'Abscon** »,

enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro 59-2014-00192.

Par courrier en date du 28/08/2014, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau fait donc opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la police de l'eau un nouveau dossier.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

La Cellule police de l'eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 21).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,

Isabelle DORRESSE

Copie à Monsieur le Responsable de la délégation territoriale du Valenciennois



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

1630/PE

Monsieur le Maire d'Abscon
15, place du Général de Gaulle

59215 ABSCON

Lille, le - 4 DEC. 2014

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Habitat du Nord, en date du 21/08/2014 concernant l'opération suivante : « **Construction de 23 logements et viabilisation de 10 lots à Abscon** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la décision d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

La Cellule Police de l'Eau en charge de ce dossier enregistré sous le n°59-2014-00192 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 21).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau
Environnement,

Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale du Valenciennois



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

1631/RE

Monsieur le Président de la Commission Locale
de l'Eau du SAGE de la Scarpe Aval
Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
Maison du Parc

357 rue Notre Dame d'Amour

59230 SAINT AMAND LES EAUX

Lille, le - 4 DEC. 2014

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par HABITAT du NORD, en date du 21/08/2014, ainsi que copie de la **décision d'opposition tacite** de Monsieur le Préfet concernant l'opération suivante : « **construction de 23 logements et viabilisation de 10 lots libres à ABSCON** », conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

La cellule police de l'eau en charge de ce dossier enregistré sous le n°59-2014-00192 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 21).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du
Service Eau Environnement,

Isabelle DORESSE